

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE, PRESIDENT ET DIRECTEUR

GEO. P. KAUFMANN, Vice-Président

Phone Main 3487

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

Prix de l'Abonnement EDITION QUOTIDIENNE

Table with subscription rates for Louisiana, foreign, and other regions.

Prix de l'Abonnement EDITION HEBDOMADAIRE

Table with subscription rates for Louisiana, foreign, and other regions.

Prix de l'Abonnement EDITION DU DIMANCHE

Table with subscription rates for Louisiana, foreign, and other regions.

Pour les petites annonces de demandes, ventes, locations, etc., qui ne sont en prix réduit de 6 sous la ligne, voir une autre page de journal.

L'Abéille est en vente au kiosque de journaux de "Times Square Building", à New-York.

Chronique de la Ville

Bureau de l'Etat Civil

Mme Theo. Brockhoff, un garçon. Mme Salvador Ewiasco, un garçon. Mme Antonio Gondolfi, une fille.

M. Joseph Robertson et Mme Dolphine Lyons. Edward Pileu et Mme May Sapoleto.

Mme Marie Grable, 25 ans, infirmerie Touro. Mme Veuve John Higgins, 58 ans, 1265 St. Pierre.

Mme Mary E. Pender, 45 ans, 217 N. Robertson. Elizabeth Horey, 69 ans. Lorenza Scimber, 3 mois, 218 Hôpital.

L'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

No. 84 Commencé le 6 décembre 1914.

MADemoiselle

MONTE-CRISTO

PAR FLEMING (Suite.)

"Dans tous les cas, même lorsque nous nous serions aimés, j'aurais dit encore que je vous rendais votre liberté... Dans ce cas, cela aurait pu ne rien signifier, n'être que de pure forme, ce que j'étais obligée de dire..."

"C'est l'expression sincère de mes intentions. Vous n'avez pas à essayer de me faire revenir sur ma résolution. Vous n'avez pas d'amour pour moi. Je le savais dès le principe, et, le sachant, j'ai été assez basse et assez cupide pour accepter votre main."

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT. Nouveaux procès.

Wm. Tankerson vs. Texas & Pacific Railway Co., dommages, \$5,000; Sveria Lanza, veuve Luciano Milazzo, vs. Frank Corca, annulation de taxes; Mme Louise Muller vs. Joseph Offan, pour un billet, \$200; Dr. Carroll W. Allen vs. Mme Lydia Favers Allen, son épouse, séparation de corps et de bien; Thornton A. Edwards vs. L. & N. Railroad Co., réclamation, \$272.20; Martin F. C. Heiderick vs. Recorder of Mortgages, mandamus; Mme Virginia Hall vs. N. O. Ry. and Light Co., dommages, \$3,000.

Successions.

Wm. Frank, Frances Matthews, veuve de Wm. Matthews; Simon Voltiger et son épouse, Joseph Charles Despaux, M. et Mme Michael Torre, Sarah Loyd Israel. Otto Theodore Hasenkampf et Herman Christian Hasenkampf demandent l'émancipation. Mme Rosalie Passalacqua, épouse de Bernard Cluquemaet et Mme Philip Distifano demandent l'autorisation d'emprunter.

PREMIERE COLR DE CITE.

Geo. B. Matthews & Son vs. W. C. Beck, \$34.38; Dr. A. B. Gaudet vs. Herbert D. Pilley, \$12; Glen Fleming, liquidateur, vs. F. W. Sinclair, \$40; Chas. Grunberg vs. J. F. Schardt, \$100; Frederick O. Bendix vs. Canal Auto Company, \$63.40; S. Dalfo vs. Thos. F. Milliken, \$20; D. H. Holmes vs. Lid. vs. Jos. B. Garvey, \$10.65; Jos. Reidel vs. M. et Mme Gustave A. Hirsh, \$17; Alf. Pierre vs. Pine Vangas de Alford vs. Geo. Penegar, \$10; Aug. Buzet, Jr. vs. Edgar J. Sutton, \$14; Nat. Brewing Co. vs. J. Orufatto, \$90.45; Fruest & Kramer, Ltd. vs. C. Campo, \$13.

Pour possession d'une propriété.

Ellen Beque vs. M. Landry, Marcel Bernard, agent, vs. F. Charrière, Couget & Joubert, agents, vs. F. Boldsore; Mme T. O'Hara vs. Mme Cora Ellis, Southern Realty and Securities Co., agents, vs. Mlle Jennie Elands; Felix J. Dreyfous vs. Emile Payo, Wm. Fick vs. M. Arctica, Jnb. Kentsel, agent, vs. Edna Croal.

L'affaire McLaughlin

Le procès de George T. McLaughlin, accusé du meurtre de sa femme, Mamie McLaughlin, le 30 juin, 1913, a été commencé hier matin, pour la seconde fois, devant la cour criminelle de district.

Le jury a été formé hier soir, et est composé des personnes suivantes: Thomas H. Steele, 129 Place Université; John Abbel, 1025 Dryades; Melville A. Higgins, 1420 Harmonie; Delphin A. Barre, 206 S. Broad; Hadden C. Tomes, 3003 S. Carroll; John W. Veith, 2523 avenue Napoléon; Forest H. Cunningham, 1223 N. Dorgemois; Henry W. Vorhaben, 3629 Laurel; Noel J. Bunol, 292 S. Salcedo; Jack O. Beirne, 3206 St. Charles; Michel Caplan, 1633 Josephine; et Sidney Ellis, 1527 Sixième.

Dr A. Little

Le Dr. A. D. Little, fameux orateur de Boston, Mass., prononcera un discours, à l'Assemblée de la "American Chemical Society," qui aura lieu à l'Hôtel Grunewald, le 7 avril. Le docteur Bernard C. Hesse, de New York, prononcera également un discours.

Conducteur dévalisé

Deux inconnus ont assailli le conducteur Anthony Licokle, pendant qu'il était sur un tramway de la ligne Clio, à l'angle des rues Freret et Calhoun, et lui ont enlevé sa ceinture contenant \$20.51.

Pétition

La "Street Carriers' Association" a présenté une pétition au conseil municipal, hier, pour régulariser la circulation des automobiles. Le conseil a pris connaissance des suggestions faites par l'association, pour passer une ordonnance à cet effet. La demande a été transférée au commissaire Nowinan.

Le Conseil municipal

A la réunion des conseillers hier, plusieurs ordonnances ont été soumises et discutées, parmi lesquelles nous citons: La "Tropical Ice Co.," a été autorisée à construire un pont en acier, au-dessus du trottoir de la rue General Taylor, à l'intersection de l'avenue Leake. L'ordonnance a été soumise par le commissaire W. B. Thompson. Un rapport du commissaire E. E. Lafaye, suggère de changer le nom de la Place Fisher, à celui de "Sunshine Park," et de nommer, une commission pour maintenir le parc en bonne condition. Le maire par interim Ricks, a fait un rapport favorable sur l'ordonnance du maire Behrman, créant une commission pour le Parc Audubon.

Banqueroute

Druillet & Mequet, firme commerciale de Jeanerette, Lne., a été déclarée en faillite, devant la cour criminelle de district des Etats-Unis. La demande a été faite par une pétition adressée à la cour, par MM. Narcisse Druillet et Hector Mequet, membres de la raison sociale.

Assemblée

La grande assemblée des "Woodmen of the World," de la Louisiane, a été ouverte hier matin, à l'Hôtel Grunewald, 1200 délégués étaient présents. La séance a été ouverte par M. John J. Casey, président. M. Ricks, maire intérimaire, a prononcé le discours de bienvenue. Une prière a été prononcée par le Révérend Gordon Bakewell. Le Chef Consul D. B. Showalter présidait.

Obsèques de F. S. Decker

Les obsèques de Frederick Stokes Decker, officier bien connu de compagnies de chemin de fer, ont eu lieu hier après midi. Il était âgé de 66 ans, et laisse une épouse et huit enfants.

Evaluation d'une propriété

Par une décision du juge Foster, de la cour de district des Etats-Unis, l'évaluation de la propriété de l'Hôpital de la Charité, le long du fleuve en face de la ville, fixée par les estimateurs à \$285,000, a été approuvée. Le chemin de fer "Texas and Pacific Co." désire acheter cette propriété, mais prétend qu'elle ne vaut que \$25,000. Les estimateurs nommés pour évaluer la propriété étaient MM. S. Weiss, S. Locke Breaux et Crawford Ellis.

Bâtisse d'agriculture

Un des problèmes qui sera discuté à l'assemblée des directeurs de l'Association d'Agriculture de la Louisiane, jeudi, à l'Université d'Etat, à Baton-Rouge, sera celui d'obtenir une subvention pour la construction d'une bâtisse d'agriculture convenable, pour l'Université d'Etat.

Employé blessé

Pendant que Geo. Davis, démolissait un mur à la bâtisse, 2063 rue Tchoupitoulas, il est tombé d'une hauteur de 20 pieds, et s'est luxé la hanche gauche.

Grièvement brûlée

Pendant que Beatrice Vernado, couleur, 6 ans, se trouvait devant un feu de cheminée, ses vêtements s'enflammaient, et elle fut grièvement brûlée. Elle fut transportée dans un état critique, à l'Hôpital de la Charité.

Relaché sous caution

Anthony Suarez, Jr., qui avait été arrêté à la suite d'une plainte de quelconque déposée par l'avocat Paul Fourchy, a comparu devant la deuxième cour criminelle de cité, a été relaché sous une caution de \$1,000, par le juge Alex O'Donnell. Le cautionnement a été signé par M. Henry Warner, 1052 avenue Parc de Ville.

Avenue Gentilly

Des démarches sont faites par la "Louisiana Motor League," et le commissaire E. E. Lafaye, pour améliorer l'avenue Gentilly. On a placé des contrats pour l'achat de 17,000 palmiers qui seront plantés des deux côtés de l'avenue, à partir du "People's Canal" jusqu'à Chef Menteur. On annonce que cette route sera une des plus belles de l'Etat.

Le Parc Pélican

Le Parc Pélican, où avaient lieu les parties de baseball, a été morcelé et les terrains sont offerts en vente.

Blessé dans une chute

Toney Carroll, 37 ans, 1326 Magazine, est tombé au coin de St. James et Religieuses, sur le trottoir et a eu la cheville luxée, et a été contusionné au côté droit.

Vols

On a volé: Du magasin de Maurice Dressner, 1332 Dryades, des marchandises évaluées à 15 dollars. William Harper, couleur, a été écroué sous l'inculpation d'être l'auteur du vol.

A. Jas. E. Smith, 866 Camp, une bicyclette, évaluée à 20 dollars. Charles Lewis, couleur, le voleur, a été arrêté.

A Joseph Abadie, 240 avenue Hagan, cafetier, un baril de whiskey, évalué à 132 dollars.

Accident de tramway

A 5 heures hier après-midi, Ernest Love, couleur, 13 ans, a été renversé par un tramway de la ligne Tulane, au coin des avenues St. Charles et Louisiane, et a eu la jambe droite mutilée.

N'employez pas de mauvaise huile

Pour s'en servir pour machines à coudre, bicyclettes et tous les usages nécessitant un bon lubrifiant, le meilleur est le moins cher en fin de compte. L'huile "Genuine Singer" ne peut être achetée que dans les magasins de vente de "Singer". Regardez pour la lettre "S".

AMUSEMENTS

Advertisement for Orpheum Theatre, featuring Blanche Walsh and other performers.

TRISTE VÉRITÉ

Notre excellent confrère le "Bien Public" des Trois-Rivières, à propos des amendements "taxeux" apportés à la charte de Saint-Hyacinthe, déplore l'ignorance de trop d'hommes publics en ce qui concerne les droits de l'Eglise et, conséquemment, en ce qui regarde les biens les plus importants de la société elle-même.

L'observation est parfaitement juste. Et nous pouvons y ajouter que cette ignorance est voulue, délibérée, qu'elle est même fière d'elle-même, chez beaucoup d'hommes publics.

Il nous a été donné de le constater lors des débats sur cette affaire de Saint-Hyacinthe.

C'est ainsi que nous avons entendu un politicien dire alors, avec une belle assurance: "C'est une question de droit municipal, et qu'est-ce que ces prêtres connaissent en fait de droit municipal? Nous ne nous mêlons pas de leur théologie, qu'ils ne se mêlent pas des lois municipales."

Un autre disait: "La majorité des deux chambres est de plus en plus persuadée que ces privilèges de l'Eglise, ces immunités, comme ils les appellent, ont fait leur temps. L'Eglise et les communautés doivent être mises sur le même pied que tout le monde, et doivent se contenter désormais du droit commun."

Et l'on dira qu'il n'y a pas chez nous de libéralisme véritable, ou qu'il nous a à peine effleurés!

Le premier de ces politiciens se doutait-il qu'en séparant ainsi la loi civile, municipale ou autre, de la théologie, qui comprend toute la morale, il méconnaissait les fondements même de la loi? En émancipant le droit civil de la loi naturelle et divine, en lui permettant d'ignorer la morale et de n'en pas tenir compte, il ne fausse pas seulement la notion de la loi, mais il entre à deux pieds sur le terrain de la théologie, qu'il ignore encore plus qu'il ne le pense. Il montre qu'il ne connaît ni la loi ni la théologie. C'est un grand défaut d'intelligence pour un législateur et pour un juriste.

L'autre, qui prétendait réduire l'Eglise au droit commun, n'est pas moins ignorant du droit commun que de la nature de l'Eglise.

Le droit commun admet des immunités. Est-ce que l'immunité parlementaire, qui permet à un député de porter toutes les accusations qu'il voudra, sans en rendre compte devant la justice ordinaire, d'affirmer les faussetés qui font son affaire, est contraire au droit commun? Cela ressemble assez à l'immunité personnelle.

Et la faculté qu'ont ces mêmes députés de n'être jugés que par leurs partisans pour les malversations commises par eux dans l'exercice de leurs fonctions, ne ressemble-t-elle pas beaucoup au "privilegium fori"?

Dire qu'on veut réduire l'Eglise au droit commun, c'est simplement confesser qu'on veut la soumettre, comme tous les citoyens, au pouvoir civil. C'est hier son indépendance et par conséquent, son pouvoir divin; c'est, en bonne et rigoureuse logique, vouloir la détruire, au plus in moins.

Sans doute, les intentions obscures, par l'ignorance, ne vont pas jusque-là. En soumettant l'Eglise au droit commun, selon la plus authentique doctrine libérale et radicale, on proclame ne pas vouloir lui nuire, on proclame même lui être utile. Encore un peu et on dirait qu'on veut la protéger, contre elle-même.

Réfléchit-on que ce droit commun, aux mains des ennemis déclarés, aux quels les ennemis déguisés et les naïfs ignorants préparent la voie, sera l'instrument tout trouvé et tout préparé des spoliations et même, si on le veut, des plus sanglantes persécutions? C'est au nom du droit commun et de la légalité, que les empereurs païens, que les persécuteurs hérétiques et que

les tyrans révolutionnaires ont accompli tous leurs crimes.

L'Eglise soumise au droit commun c'est Dieu livré à la discrétion de l'homme et soumis à la volonté souveraine de ce dernier. C'est le Christ soumis à Pilate, qui le livre à la soldatesque, pour ne pas perdre sa place et sa popularité.

Du moment qu'on donne son acquiescement aux cris des meneurs qui soulèvent le peuple et le font crier qu'il ne veut pas que le Christ ni son Eglise règnent sur lui, en y exerçant les privilèges de son autorité, on entre, qu'on le prévoie ou non, dans la voie qui mène le Christ au Calvaire et l'Eglise au martyre.

On peut s'arrêter dans cette voie, on peut aussi aller jusqu'au bout.

LA FAMILLE DU GENERAL JOFFRE

On a dit que la famille du général Joffre était originairement noble et que la branche à laquelle appartient notre généralissime avait, un temps, émigré en Espagne, d'où elle était revenue s'établir dans le Roussillon.

Or, notre confrère M. Gossel, qui, blessé sur le champ de bataille, occupa ses loisirs, à l'hôpital temporaire de Tulle, à faire dans les vieux livres, y a fait d'heureuses trouvailles.

Les cartulaires de Tulle et d'Uzerches mentionnent, dès 980, un Geoffre, et d'autre part un vieux recueil héraldique nomme une illustre famille limousine "Joffre, Joffre, Geoffre de Chabrignac."

Il semble de prime abord que ce serait curiosité pure et, au fond, assez vaine de savoir si le généralissime se rattache à cette famille. Mais là où la recherche est intéressante, c'est lorsqu'on apprend que la devise de Joffre, devise parlante donnée, paraît-il, par Louis XV, est: "Joffre tout à la patrie!"

Le vainqueur de 1915 n'aurait pas besoin d'en chercher une autre à graver sur son bâton de maréchal de France.

ORPHEUM

Le programme de la semaine, à l'Orpheum est très intéressant. Mlle Blanche Walsh, actrice très populaire à la Nouvelle-Orléans, tient le premier rôle dans la pièce dramatique "The Woman in the Case."

Un des clous du programme est le spectacle de ventriloquisme moderne de Marshall Montgomery. Un burlesque sur la manie de certaines personnes de se croire des pianistes hors ligne, est présenté d'un façon tout-à-fait comique par Herbert Williams et Hilda Wolfus.

Un artiste de chansons de genre, M. Willis Weston est très applaudi.

Dans des chansons originales, Bert Kolmar et Jessie Brown son excellents et l'on admire aussi les originalités des Goudsmits, fameux clowns, qui donnent un spectacle dans lequel l'on voit les chiens savants de la troupe.

Au programme aussi, les deux Panzer, acrobates; le "Orpheum Travel Weekly" offrant des vues cinématographiques de différentes parties du monde; l'orchestre de concert de l'Orpheum, sous la direction du Prof. Emile Tosso.

Pendant la semaine commençant le 20 mars, M. Arthur B. White, directeur de l'Orpheum annonce l'engagement de Mlle Kitty Gordon dans la pièce populaire "The Return of Alma," par Jack Lait, auteur de "Help Wanted."

L'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans

sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.

ETES-VOUS ABONNE!

qu'ils se revirent? Personne ne l'a jamais su. Le jour pouvait venir où elle deviendrait une épouse... mais jamais elle ne deviendrait la sienne.

Pourquoi Cecil Clive n'était-elle pas la seule qui eût entrevu la vérité, et que c'était Edmond O'Donnell qui, à la onzième heure, avait été l'instrument de sa rédemption.

"Je fixerai ma demeure ici, vous me le permettez, avait-elle dit. Votre mère a été la meilleure des mères pour moi, vous faites le plus fidèle des amis et des frères. J'aimerais à avoir un foyer domestique. La pensée des maisons garnies et du contact avec des étrangers est terrible pour moi..."

"Je suis fatiguée, Henry, fatiguée dans mon corps et dans mon âme du long et coupable combat que j'ai soutenu. Grâce au ciel au ciel, il est fini, fini à jamais, et il n'est pas trop tard pour le repentir et une nouvelle vie..."

"Laissez-moi vivre ici, si vous pouvez me considérer comme une sœur... et pas autre chose."

Une semaine avant, il n'aurait pu lui donner cette assurance. Il pouvait alors la lui donner en toute sincérité.

Même un amour comme le sien ne peut vivre sans une lueur d'espoir pour soutien.

Il avait espéré, contre tout espoir, pendant six années. Il n'en pouvait plus garder maintenant.

"- Tant que ma mère et moi nous aurons une demeure, Catherine, répondit-il, le ne crois pas avoir besoin de vous dire qu'elle est la vôtre. Mais, s'écriant, vous oubliez qu'un autre a

des droits sur vous maintenant. Vous n'avez plus votre complète liberté d'action. Vous êtes la fille de lord Ruysland."

"Je suis Catherine Dangerfield. Le bon vieux nom qui a été le mien au temps où j'étais heureuse et innocente, reviendra le mien jusqu'à ma mort. Quant à lord Ruysland, je ne serai jamais plus pour lui que ce que je suis maintenant. Il serait le dernier à désespérer qu'il en fût autrement et son orgueil ne sera jamais blessé à cause de moi. Lady Cecil honore le nom qu'elle porte... je le terrais."

"Je pourrais non seulement oublier tout le passé, si je le puis... rien ne pourra changer ma résolution. Tout est changé en moi, ajouta-t-elle avec un sourire, mon ancienne obstination me restera... je le crains bien, jusqu'à la fin."

Le lendemain, quand lord Ruysland ayant découvert son adresse par l'intervention de l'agent de police, que son instinct professionnel avait mis sur la bonne piste, arriva avec lady Cecil, Otis eut la preuve qu'elle savait tenir parole.

Catherine était la moins embarrassée des trois. Comme Cecil faisait effort pour prendre la parole et que les mots expiraient sur ses lèvres, elle la prit dans ses bras et l'embrassa.

"- Vous me le permettez, je le sais, dit-elle, tout indigne que j'aie été pardonnez-moi, si cela est possible et laissez-moi être votre sœur... Je n'en demande pas plus."

"- Vous pardonnez! répéta Cecil.

Vous pardonnez! moi qui, pendant vingt ans ai usé votre nom, votre santé... Faire connaître l'histoire, prendre la place de lady Cecil, vous réclamer comme mon père, jamais, je ne consentirai."

"Et les lois de Males et des Bernes, ajouta-t-elle avec son brillant sourire d'autrefois, seraient comme des roseaux à briser en comparaison de ma volonté..."

"- Et qu'allez-vous faire? demanda la tante d'une voix brisée."

Quelque chose dans son grand renoncement l'avait touché... et rien, peut-être, dans toute sa vie, ne l'avait jamais touché."

Il lui faisait regretter ce qu'elle n'aurait jamais gagné... qu'il l'honorait et qu'il l'aimait."

"- J'enseignerai la musique. Ce n'est pas une vie bien dure après tout, et je vivrai auprès de la mère et du frère que j'ai eus."

"Ah! jamais mère ou frère au monde n'ont été plus aimants et plus dévoués qu'ils ne l'ont été. Et puis, comme je le disais, vous viendrez me voir quelquefois et vous essaieriez de vous convaincre que je ne suis pas malheureuse. La conscience de bien agir, d'expier les fautes du passé, sera déjà un bonheur. Il n'y a qu'une réparation que je serais heureuse de faire. C'est de réconcilier sir Richard avec lady Dangerfield. J'ai écrit cette lettre, vous la remettrez à sir Richard. Quant à le voir, je ne le puis pas. Et je pense, j'espère qu'il s'adoucirra. Demandez au major Frankland de me

donner de vos nouvelles, et je serai heureuse de vous savoir en bonne santé... Faire connaître l'histoire, prendre la place de lady Cecil, vous réclamer comme mon père, jamais, je ne consentirai."

"Et les lois de Males et des Bernes, ajouta-t-elle avec son brillant sourire d'autrefois, seraient comme des roseaux à briser en comparaison de ma volonté..."

"- Et qu'allez-vous faire? demanda la tante d'une voix brisée."

Quelque chose dans son grand renoncement l'avait touché... et rien, peut-être, dans toute sa vie, ne l'avait jamais touché."

Il lui faisait regretter ce qu'elle n'aurait jamais gagné... qu'il l'honorait et qu'il l'aimait."

"- J'enseignerai la musique. Ce n'est pas une vie bien dure après tout, et je vivrai auprès de la mère et du frère que j'ai eus."

"Ah! jamais mère ou frère au monde n'ont été plus aimants et plus dévoués qu'ils ne l'ont été. Et puis, comme je le disais, vous viendrez me voir quelquefois et vous essaieriez de vous convaincre que je ne suis pas malheureuse. La conscience de bien agir, d'expier les fautes du passé, sera déjà un bonheur. Il n'y a qu'une réparation que je serais heureuse de faire. C'est de réconcilier sir Richard avec lady Dangerfield. J'ai écrit cette lettre, vous la remettrez à sir Richard. Quant à le voir, je ne le puis pas. Et je pense, j'espère qu'il s'adoucirra. Demandez au major Frankland de me